

RÉALISATION D'UN PAVILLON BIODIVERSITAIRE

Esplanade de l'avenue de Paris, Versailles, 2022

Coordonnées GPS: 48°80'27.65"N; 2°12'70.81"E

Une commande innovante

Porté par la Métropole du Grand Paris et imaginé par l'agence d'architecture ChartierDalix, le Pavillon *biodiversitaire*, capable de favoriser l'accueil de la biodiversité sur ses parois, a été conçu pour la seconde édition de la Biennale d'architecture et de paysage (B.A.P.) d'Île-de-France.

La B.A.P. est une manifestation culturelle qui propose de susciter la réflexion sur les enjeux de la ville du XXIe siècle à travers des expositions, des conférences-débats et des ateliers thématiques. Le thème de l'année 2022 « Terre et ville » propose d'introduire la nature comme élément constitutif de l'architecture et de l'urbanisme. Le choix de ce thème s'explique par les problématiques contemporaines de dérèglement climatique, d'érosion de la biodiversité et d'empreinte carbone.



Vue aérienne de l'Avenue de Paris (le point rouge correspond à l'emplacement du Pavillon)

SYSTÈME CONSTRUCTIF en PIERRE SÈCHE

Exemple d'ouvrage contemporain

En partenariat avec la revue

pierreactual

Maître d'ouvrage

La Métropole du Grand Paris

Maître d'œuvre

ChartierDalix (architectes)
Bollinger & Grohmann (structure)
Aurélien Huguet (écologue)

Assistance à la maîtrise d'oeuvre

Martin Muriot

Entreprises

Urban Pose Baudin Chateauneuf Martin Muriot

« Ce pavillon est un démonstrateur des ressources cachées de la ville : il expose le potentiel lié aux gisements de matériaux, les enjeux liés à leur revalorisation et incite à une réflexion sur la restauration des milieux écologiques en zone urbaine. »

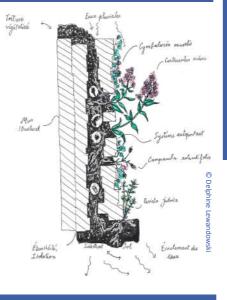
François de Mazières, maire de Versailles



Passage au travers du Pavillon biodiversitaire

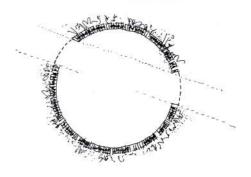


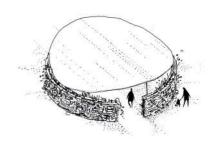




« Plutôt qu'un mur végétalisé classique, tenu à bout de bras par des engrais et beaucoup d'eau, nous avons imaginé et breveté – avec le Muséum national d'Histoire naturelle et l'école d'architecture Paris-Malaquais – ce paysage vertical foisonnant destiné à être habité par la flore et la faune en ville. »

Frédéric Chartier, co-fondateur de Chartier Dalix





Coupe Nord-Sud, Plan et Axonométrie du Pavillon de la Biennale d'Architecture et de Paysage

Végétal et Architecture

Le mur biodiversitaire est un mur massif et porteur d'un sol vertical, habité par une faune et une flore locale et indigène. L'agencement spécifique des pierres permet de laisser des espaces ouverts pour accueillir le végétal tout en assurant la stabilité de l'ouvrage. Des niches en façade sont ainsi créées tandis que le parement intérieur reste fermé. Un vide volontaire est alors laissé à l'intérieur du bâti pour ajouter un réseau de substrat, essentiel au développement des végétaux.



Mur expérimental au Muséum national d'Histoire naturelle

Grâce à cet espace dédié aux systèmes racinaires, les plantes peuvent se développer de manière pérenne. La sélection des espèces végétales est assurée par un écologue, en fonction de leur exposition et de leur capacité à s'adapter à cet habitat. À l'issue de la Biennale, le Pavillon sera réinstallé sur un site des Jeux olympiques 2024, puis, définitivement, au cœur d'un aménagement du Grand Paris.

« Désireuse de porter des projets respectueux de l'environnement, la Métropole du Grand Paris a voulu exposer un pavillon à l'image de ses aspirations en matière de transition énergétique. L'élégance, la matérialité et le niveau de finition remarquable dont fait preuve l'ouvrage résultent d'une courte échéance et de contraintes logistiques multiples, qui ont été facilitées par le grand investissement de chacun. »

Agathe Clarisse, Chargée de mission pour la Métropole du Grand Paris





ChartierDalix





Le choix des matériaux s'est porté principalement sur la pierre calcaire et le porphyre. Au moment de la conception, Martin Muriot a travaillé avec l'agence ChartierDalix afin de s'assurer que le stock mis à disposition correspondait bien aux besoins du projet, en terme de quantité et de format des blocs.

La démarche constructive a été de sélectionner les blocs en fonction de leur format puis de leur attribuer un emplacement (donc une fonction) dans l'ouvrage. Certains blocs ont dû être recoupés mais toujours dans une optique d'économie de temps et de matériaux (nombres de coupes et quantités de chutes réduites au minimum). Les blocs sont agencés de façon à garantir la solidité de l'ouvrage tout en organisant un réseau continu d'espaces vides dans lequel est installé le substrat. L'élévation repose sur une semelle béton de 40 cm de haut afin d'assurer l'ancrage des poteaux de la charpente métallique.

La présence de Martin Muriot a été nécessaire en démarrage de chantier afin de décider du débit et du type d'appareillage des pierres. Au vu de la spécificité de l'ouvrage, José Miguel Teixeira Lopes, membre de la FFPPS, a été embauché pour apporter l'appui continu d'un murailler sur site pendant la durée des travaux.

Les travaux de construction ont duré 7 semaines, de la mi-mars à la mi-avril



Tête de murs, parements interne et externe du mur

« Le mur biodiversitaire est une innovation enthousiasmante car, en extrapolant les principes fondamentaux du système constructif du mur de pierre sèche, elle autorise ce qui est d'habitude défendu : l'introduction de terre et l'installation pérenne d'une végétation dans la maçonnerie. Ainsi, le mur de pierre sèche, habituellement mis en œuvre en milieu rural donc dans un écosystème, s'importe ici en ville, avec son écosystème. »

Martin Muriot, artisan murailler-bâtisseur en pierre sèche



Caractéristiques internes du mur



La pierre sèche au service du vivant

Le Pavillon biodiversitaire combine les règles de la technique pierre sèche avec les conditions environnementales nécessaires au cycle du vivant. Cette déclinaison prouve que la technique pierre sèche, pourtant millénaire, peut toujours être [ré]interprétée pour répondre aux enjeux contemporains. De fait, cette œuvre part de la conviction que, face au dérèglement climatique, l'architecture urbaine ne peut plus être envisagée sans la biodiversité.

Cette dernière est ainsi installée à l'intérieur et en surface du mur afin de créer un véritable biotope. Le substrat, déposé au cœur de la maçonnerie, est un complexe pré-formulé constitué de terre allégée Petitdidier composée d'élin, de compost et de terre végétale. Les végétaux sélectionnés sont principalement des espèces indigènes d'Île-de-France adaptées au contexte vertical dans leur morphologie et leur adaptation au substrat pauvre, puis disposées en fonction de leur besoin en luminosité et humidité.

Le pavillon dans la perspective du Château de Versailles

« En tant que murailler-paysagiste, je suis enthousiaste à l'idée de participer à des projets qui repensent un lien plus fécond avec la biodiversité. Gestion des déchets, ressources présentes in situ, coconcevoir avec le vivant... tout ça correspond à l'éthique du murailler. Alors assembler des matériaux quels qu'ils soient, s'ils sont de nature pérenne et si les principes de bâti à pierres sèches sont respectés, semble être un parti-pris au bénéfice de la pierre sèche. » José Miguel Teixeira Lopes, murailler



Découpe des pierres à la disqueuse thermique

Récapitulatif

Type de roche : calcaire, porphyre, grès, gneiss

Approvisionnement : pierres de réemploi fournies par le Centre de

Maintenance et d'Approvisionnement de Bonneuil-sur-Marne

Appareillage: opus assisé

Volume bâti: 42 m³

Surface de parement: 138 m²

Diamètre: 12 m Hauteur: 2.20 m

Composition du substrat : élin 33%, compost 33%, terre végétale 34%

45 espèces végétales : fournies par l'association Pariciflore

Durée de mise en œuvre : 30 jours de bâti à 6 personnes, soit 1 260 h

Coût maçonnerie: 134 000 €



Vue, 4 mois après la fin des travaux

Textes: Culture Paysage(s), Martin Muriot Mise en forme : Culture Paysage(s)

Coordination: Martin Muriot

Copyright: FFPPS

Retrouvez-nous sur: www.professionnels-pierre-seche.com

